

CAUX → INFO

www.caux.fr



OCTOBRE 2020 - N° 147

- ➡ NOS JEUNES
AU SERVICE DU VILLAGE [PAGE 5]
- ➡ À LA DÉCOUVERTE DE L'ASSOCIATION
PÉRENNITÉ [PAGE 15]
- ➡ MAYLIS, GRAINE
DE CHAMPIONNE [PAGE 16]
- ➡ ILLIWAP, POUR MIEUX
VOUS INFORMER [PAGE 20]

Jean-Charles DESPLAN

Maire de Caux



La vie au cœur de Caux

A la sortie du confinement fin mai 2020, nous espérions tous un retour à la vie « normale ». Malheureusement le coronavirus n'a pas disparu cet été et nous a contraints à annuler plusieurs évènements dont les « Cauxmerciales » et la célébration du 14 juillet.

Les occasions de nous retrouver en nombre pour festoyer ont donc été réduites mais grâce aux terrasses étendues de nos cafés et restaurants, nous avons tout de même pu partager des moments conviviaux au cœur du village.

Le square du Général Causse a ainsi retrouvé sa vocation d'antan : les rencontres et les échanges regroupant toutes les générations. Le square, lieu

de vie au centre de la cité, ce sera notre satisfaction estivale.

Le forum des associations qui s'y est tenu début septembre a confirmé l'attrait de ce lieu au vu du nombre important des clubs représentés et du nombre de visiteurs. Il a surtout confirmé la belle vitalité de notre tissu associatif et l'engagement de nombreux bénévoles que l'on ne remerciera jamais assez. Ainsi, avec prudence et dans le respect des « gestes barrière », plusieurs associations ont pu reprendre leur activité, à la grande satisfaction de leurs adhérents impatients.

Réjouissons-nous également pour nos viticulteurs et vignerons, nous sortons d'une belle vendange, où qualité et quantité ont été au rendez-vous après une année 2019 décevante du fait de la canicule.

Nos directrices d'école et nos institutrices avaient aussi le sourire le 1^{er} septembre en retrouvant la totalité de leurs élèves depuis mars 2020, l'après confinement fin mai ayant connu une faible fréquentation. Elles ont fait la connaissance des enfants nouveaux résidents dont une bonne part installés au lotissement « Le clos Marie », ce qui est une bonne chose pour le maintien de toutes nos classes et l'avenir de notre groupe scolaire. Avec ou sans enfant, je souhaite la bienvenue à tous les foyers qui ont choisi de s'installer à Caux !

Communiquer, vous informer, c'est une priorité pour l'équipe municipale. Un outil « connecté » va y contribuer grandement. Il se nomme « Iliwap »

et cette application s'installe sur votre téléphone. Instantanément et où que vous soyez, vous pourrez prendre connaissance des annonces diffusées par la mairie de Caux. C'est gratuit et anonyme. Installez cette application dès à présent et sans hésitation ! Pour cela, rendez-vous en dernière page.

La crise sanitaire que nous subissons impacte nos vies familiale, sociale et professionnelle. De fait, la vie dans le village s'en trouve modifiée et perturbée. Nous devons tous ensemble franchir cette épreuve, être solidaire les uns des autres et continuer à nous protéger pour nous-même et pour nos proches.

Bien sincèrement,
Jean-Charles Desplan



Vinocap

À l'inauguration de Vinocap au Cap d'Agde, Jean-Charles Desplan représentait notre commune. À cette occasion il a rencontré Carole Delga, Présidente de la région Occitanie (ici sur le stand des caves Molière), mais également Didier Codorniou Vice-Président de région, Maire de Gruissan... et ancien grand rugbyman international.

Bernard Jaurion et Thierry Germain étaient également présents et ont pu visiter les stands des vignerons causinards.



Un été de fraîcheur et de convivialité



C'est sous les platanes du square que nous avons pu apprécier les repas préparés par Éric et l'équipe du restaurant « les Valseuses ». Chaque vendredi, la soirée « le Bib de Maman » chez Trini a connu un beau succès et le café-res-

taurant « Le Rex » de Christian a pu lui aussi faire profiter sa clientèle d'une terrasse étendue.

Fraîcheur et convivialité, les maîtres mots de cet été au cœur du village.

Parking et stationnement

Afin de sécuriser et de rendre plus agréable notre village, une campagne de sensibilisation au stationnement va être mise en place.

Plusieurs parkings sont à votre disposition à faible distance de la place de la République : parking Panama (2 mn à pied), parking salle du Peuple (3 mn à pied), parking Pépi Pagès (4 mn à pied), parking boulodrome (6 mn à pied).

Ce dernier pourrait aussi être fléché en tant que parking « visiteurs ». Nous réfléchissons à l'aménager pour que le site soit plus accueillant et une aire de covoiturage est à l'étude.

Par ailleurs, un parking supplémentaire est en projet à l'entrée de Caux, route de Pézenas (5 mn à pied).

Si vous ne possédez pas d'emplacement privé ou d'un garage, nous vous invitons à utiliser les quatre parkings publics pour lesquels la surveillance par caméras va être renforcée.

Concernant le stationnement sur la place de la République, celui-ci doit essentiellement être réservé aux arrêts de courte durée et ainsi faciliter les déplacements chez nos commerçants.

Et pour ceux qui en ont la possibilité, le vélo reste le meilleur moyen d'accéder rapidement au centre-ville et sans souci pour se garer !



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Mardi et mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Permanence du Maire sur rendez-vous, le mercredi à partir de 16h30 et le samedi à partir de 10h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Les derniers entrants jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 l'après-midi
- Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS OU LOURDS

Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite. Se faire inscrire auprès de l'accueil. Les enlèvements auront lieu le dernier mercredi de chaque mois à partir de 9h00. Les objets seront déposés sur la voie publique le jour de leur enlèvement à partir de 8h00. Noter S. V. P qu'il est interdit aux employés de la Communauté d'Agglomération de pénétrer dans les maisons. Vous pouvez les contacter au : 09 70 82 01 55

INFOS UTILES

- **Mairie** 04 67 98 40 09/04 67 98 47 07
mairie@caux.fr
- **Police Municipale** 04 67 00 58 27
- **Gendarmerie** 17
- **Pompiers Pézenas** 18
- **Pharmacie** 04 67 98 40 74
- **Kiné Lucile Estadieu-Viudez et Amélie Soubeiran et Hristo Stoyanov** 04 67 98 07 19
- **Ostéopathe Sandrine Estepa** 06 68 10 07 83
- **Sophrologue Coralie Martre** 06 42 45 19 07
- **Cabinet infirmier de la circulade** 04 67 98 46 64 et 04 67 98 75 70
- **Docteur Remi Pichon** 06 40 59 91 42
- **Banque Postale** 04 67 98 86 36
Ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le samedi.

NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'EAU

Vallée de l'Hérault
04 67 25 28 29

NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'ASSAINISSEMENT

Agglomération Hérault Méditerranée
07 87 62 36 81

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

- Mardi de 14h00 à 18h30
 - Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
 - Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
 - Samedi de 10h00 à 12h00
- 04 67 09 38 98
www.mediatheque.cahm.net
 Médiathèque Intercommunale François Rabelais

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour les jeunes gens nés en octobre, novembre, décembre 2004, les inscriptions sont prises en Mairie du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2020. Veuillez vous munir du livret de famille.

CABINET MÉDICAL

Les horaires du cabinet du docteur Rémi Pichon :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h30 à 11h30 et 15h30 à 18h30
Samedi de 9h30 à 11h
Fermé le jeudi
06 40 59 91 42

COMMUNICATION

Vos outils pour être informés au jour le jour...Facebook

mairie de Caux
Infos municipales
www.caux.fr
Chaque trimestre le bulletin municipal

NOUVEAU
L'APPLI QUI VOUS CHANGE LA VIE
À télécharger sur votre téléphone

CONTACT

Afin de vous permettre de les contacter, Vincent Gaudy et Julie Garcin Saudo, nos conseillers départementaux, vous communiquent le numéro de téléphone de leur secrétariat 04 67 67 60 82.

14 juillet



Du fait du confinement durant le printemps, ce 14 juillet marquait la première sortie en public du nouveau Conseil Municipal depuis son élection le 15 mars.

À cause du coronavirus nous n'avons pu célébrer la fête nationale comme il se doit, mais malgré cela, la population était au rendez-vous en cette belle matinée.

Dans le square en cœur de ville, M. le Maire a présenté les élus un à un, puis il a rendu hommage aux Caussinards qui se sont particulièrement investis durant la période de confinement.

Comme il est de tradition, les membres du Conseil Municipal ont ensuite remis un certain nombre de prix ou de distinctions à plusieurs administrés et notamment aux plus jeunes.

Ont ainsi été honorés : les futurs collégiens, les bacheliers, les élèves se rendant à l'école en vélo, les enfants dessinateurs et les sportifs méritants.



Pour finir, la médaille de la ville de Caux a été remise sous les ovations du public à six couturières bénévoles pour avoir confectionné près de 1 200 masques en tissu durant plusieurs semaines. Merci à Mylène Dallenne, Josiane Houplain, Ginette Jeaudou, Espéranza Martinez, Cécile Sempé et Sylvie Soto !

Mme Géraldine Sanchez D'Ettore, conseillère régionale, et Mme Julie Garcin Saudo, conseillère départementale, avaient tenu à être présentes pour cette cérémonie qui marquait les retrouvailles entre Caussinards.



Notre village est magnifique, ses ruelles, sa place, son patrimoine, son clocher bien sûr, son vignoble et tant d'autres belles choses. Chacun d'entre nous a le devoir de participer à son entretien et à son embellissement. Des gestes simples peuvent y contribuer.

Emplois jeunes saisonniers

Comme chaque année durant la période estivale, plusieurs jeunes du village ont travaillé pour la commune.

Ainsi les jeunes filles ont accueilli 823 visiteurs à la Chapelle des Pénitents (dont 270 Caussinards) qui faisait office de maison du tourisme. On pouvait y découvrir une exposition photos organisée par l'ACSC et Studio Graou, de nombreux livres sur Caux proposés à la vente par l'ACPC et une belle présentation de bouteilles vin issues de la



production locale. Pour leur plus grand plaisir, les touristes étaient aussi renseignés pour apprécier le parcours du centre historique avec montée au clocher et visite de l'église. Quant aux jeunes garçons, ils ont prêté main-forte aux services techniques municipaux et communautaires pour le nettoyage et l'entretien du village et des biens publics.

Merci à tous ces jeunes Caussinards pour leur investissement au service de la collectivité.

Forum des associations



Cela faisait plus de dix ans que le forum des associations ne s'était pas tenu à Caux.

Ce 5 septembre, 19 associations (quasiment 100%) ont répondu présent à l'invitation de la municipalité. Près de 150 visiteurs sont venus à la découverte de notre richesse associative et à la rencontre des dirigeants bénévoles qui ont pu présenter l'ensemble de leurs activités dans le cadre accueillant et ombragé du square du Général Causse. Covid-9 oblige, le port du masque était obligatoire et les distan-

cations respectées. Un grand merci aux associations pour leur présence mais aussi à Sébastien pour la sono, à Rémi pour l'animation, à la Police Municipale et aux services techniques de la mairie.

Ce forum a été une belle vitrine pour les différents clubs et l'ensemble des associations a convenu qu'il fallait pérenniser cette journée de cohésion, de convivialité et d'échange avec la population. Alors rendez-vous à l'année prochaine, le premier samedi du mois de septembre.

Nos trottoirs

« J'entretiens mon trottoir ! »

La commune vous remercie
pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou couloir en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation »
Règlement Sanitaire Départemental (art.32)

- Balayage
- Désherbage (arrachage ou coupe)
- Démoussage



Le règlement sanitaire départemental (Art 32) indique qu'il incombe à chaque habitant de nettoyer les abords de son domicile (désherbage, balayage...). Nous comptons sur vous !

CONTENEURS

Les conteneurs pour ordures ménagères, verre, papier... qu'ils soient extérieurs ou enterrés, ne sont pas des annexes de la déchetterie. Trop souvent nous voyons des sacs d'ordures, des végétaux, et même des bouteilles déposés à même le sol ! De tels actes ne sont pas tolérables. Respectons notre village, nos voisins et les agents qui œuvrent pour la propreté de nos rues.



ÉTAT CIVIL

Par rappel de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL), par respect de la vie privée des personnes, il n'est plus possible, sauf sur demande expresse de la famille de procéder à la publication des naissances et des décès. Par contre en raison de l'obligation de la publication des bans, les mariages paraîtront toujours dans cette rubrique.

Espaces verts



Le service a tout mis en œuvre pour débroussailler, élaguer, couper, arroser... l'ensemble de nos espaces verts publics. Merci à eux.

PRÉVENTION DES INCENDIES

Au total en 2019, la surface brûlée en France a représenté 23 500 hectares dont 11 200 hectares dans le pourtour méditerranéen. Notre village n'est pas épargné : plusieurs départs de feu ont eu lieu sur la commune dont un à proximité immédiate du village. Heureusement, l'intervention rapide des pompiers a permis d'éviter la propagation du feu aux habitations.

La stratégie française de lutte contre les feux de forêt est basée sur une prévention accrue et impose des travaux de prévention.

Toutes les habitations situées dans ou à proximité des forêts (dans un périmètre de 200 m) doivent être débroussaillées sur une distance de 50 m, sans tenir compte des limites de propriété. Les voies d'accès privé doivent également être débroussaillées sur une largeur de 10 m. Suite à ces opérations, les déchets doivent être évacués car secs, ils deviennent des combustibles dangereux.

Véloroute



Prochainement, la « véloroute » reliant Caux à Pézenas sera ouverte.

Cette piste mixte de sept km environ sur chemin bitumé débute à la rue de l'égalité, emprunte le chemin de Maro en passant devant la déchetterie pour rejoindre le chemin de Castres, et arrive à Pézenas au niveau des établissements Cauvy par le chemin des Moulières.

Début août, M. le Maire accompagné de plusieurs élus de la commune et de

Lucas Laborie chargé de mission des modes actifs au sein de la Communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée sont allés reconnaître ce parcours afin de valider la signalétique avec six panneaux sur la commune de Caux. D'autres projets de voies cyclables sont en préparation sur le territoire de l'agglo souligne M. le Maire et vice-président délégué aux « transports et mobilité » de la CAHM.

Chantier du Serre



Le chantier du lotissement « Les Hauts du Serre » avance, le revêtement en enrobé des voies du lotissement a été réalisé courant septembre, les premiers permis de construire arrivent, les premiers habitants pourront aménager courant 2021 !



Au conseil

PRÉSENTS

Jean-Charles DESPLAN, Françoise QUEUX, Michel CARRIÈRE, Mary-Claude VIRGILE, Laurent COMBES, Virginie DORADO, Jean-Michel CAVALLER, Nicole SAUSSOL, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Danièle NOISETTE, Maryline CHETRIT, Michel VIDAL, Claude SIGNORET, Thierry GERMAIN, Gil GEORGERENS, Christophe CANAC, Cécile MOREAU, Sandrine MORENO, Élodie MARTINEZ, Julie RIVIÈRE (21 présents)

Procurations : Fabrice LAUSSEL à Michel CARRIÈRE, Baptiste DAYRE à Jean-Michel CAVALLER (2, soit 23 votants)

Secrétaire de séance : Françoise QUEUX

I La prochaine séance du Conseil est fixée au vendredi 24 juillet 2020 à 18h30, à la salle du Peuple pour le vote du budget 2020.

I Le compte rendu de la séance précédente datée du vendredi 5 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

I - BAISSE DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (D.G.F.) 2020

En 2019, la DGF s'élevait à 508 mille euros. Elle chute en 2020 à 444 mille euros. Cette baisse substantielle d'une dotation provenant de l'État impacte fortement la structuration du budget puisqu'elle en représente plus d'un quart des recettes de fonctionnement.

La DGF est composée de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) qui est celle qui baisse car la population municipale descend sous le seuil de 15% de la population de l'ancien canton, à 14,91 %.

Il est décidé de présenter un recours gracieux auprès de Mme la Ministre de la Cohésion Territoriale, suivi d'une demande d'indemnisation préalable et, si besoin, de saisir les juridictions administratives.

Vote pour unanime

II - TAUX D'IMPOSITION 2020

La baisse de la DGF sus-présentée, entraîne une chute des recettes de fonctionnement menaçant l'équilibre du budget communal et sa capacité d'autofinancement pour les années à venir.

Par ailleurs, l'État a décidé de supprimer progressivement la Taxe d'Habitation. Là également, la recette fiscale qu'elle représente pour la commune va rester figée à son point de 2017. Cela signifie donc que les administrés ne vont plus la payer (100% des foyers en 2023).



Il est proposé de procéder à une augmentation des taux de fiscalité de la taxe foncière du bâti à 16,95 % et du non bâti à 81,67%.

Vote pour unanime

III - DÉLÉGUES AU SEIN DE LA CAHM

Sont élues déléguées titulaire Françoise QUEUX et suppléante Virginie DORADO au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) et de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID), au sein de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM).

Vote pour unanime

IV - ÉLARGISSEMENT CHEMIN DU SERRE

Est précisée la surface d'acquisition des terres aux riverains du chemin du Serre pour son élargissement et pour la création d'une voie permettant de rejoindre le chemin de Maro.

Vote pour unanime

V - INFORMATIONS DIVERSES

A - CauxMerciales 2020

Est demandée une subvention aux partenaires financiers institutionnels pour l'animation économique « Les CauxMerciales 2020 » qui devraient se dérouler en deux sessions le jeudi 23 et le vendredi 24 juillet, puis le jeudi 6 et le vendredi 7 août.

Vote pour unanime

B - Masques

Les masques sanitaires contre la Covid-19 distribués à la population, environ 5 000, n'ont rien coûté à la commune puisqu'ils ont été payés par le Conseil Départemental de l'Hérault et par l'État.

C - Emplois saisonniers

Comme chaque été, en prenant soin cette année de respecter scrupuleusement les consignes sanitaires dues à la Covid-19, les emplois saisonniers sont reconduits.

À la chapelle des Pénitents, huit jeunes filles accueilleront les visiteurs entre le samedi 27 juin et le dimanche 6 septembre, de 10h à 12h30 et de 18h à 20h.

Elles effectueront deux fois quatre jours. Y seront exposés les vins locaux en vente au caveau de l'épicerie du village.

Aux services techniques, treize jeunes garçons étofferont les équipes municipales. Chacun effectuera deux semaines par équipe de trois, entre le lundi 6 juillet et le vendredi 30 août. Ils entretiendront la voirie urbaine en arrachant les mauvaises herbes qu'il est interdit d'empoisonner avec de l'herbicide, procéderont à divers nettoyages, repeindront certains mobilier...

D - Fête Nationale du 14 juillet

Le 2 juin à Bessan, une réunion a eu lieu entre les maires de la CAHM et le Sous-Préfet. Il a été convenu que les feux d'artifice du 14 juillet ne seraient pas tirés pour des raisons sanitaires. Le maire de Caux appliquera ces consignes. Se déroulera uniquement, le matin même à 11h au square Général Causse, l'amicale cérémonie Républicaine en l'honneur des méritants du village.

E - Exposés des commissions

Chaque vice-président d'une commission municipale expose l'avancée des travaux qui l'ont animée.

F - Recensement de la population 2021

Le prochain recensement de la population sera organisé par l'INSEE sur la commune de CAUX entre la fin janvier et le mois de février 2021. Il est obligatoire pour les habitants d'y répondre sous peine d'amendes engendrées par l'Insee.

G - Adjoint technique territorial communal

Pour succéder à Alain BAILLIOT, agent communal parti à la retraite en fin d'année dernière, M. le Maire a retenu la candidature de Sylvain SERRANO. Il est âgé de 27 ans et travaille déjà depuis une dizaine d'années.

VI - TOUR DE TABLE

Chantal LAURENT dit avoir bien compris qu'il ne faut pas être trop ambitieux à cause de la baisse des recettes budgétaires mais qu'il faut trouver des idées intéressantes pour satisfaire la population.

Danièle NOISETTE constate le foisonnement d'idées en commissions.

Maryline CHETRIT prend ses marques dans chaque commission.

Au conseil

■ Cécile MOREAU trouve que « ça attaque bien ».

■ Nicole SAUSSOL indique que la commission des affaires scolaires travaille sur le règlement périscolaire afin de le voter lors de la prochaine séance pour pouvoir le distribuer aux parents dès la rentrée de septembre.

■ Élodie MARTINEZ rappelle la prochaine commission des finances pour le mardi 7 juillet.

■ Christophe CANAC trouve qu'il y a un bon rythme de travail et que dans les commissions, nos différences vont dans le sens de l'intérêt commun.

■ Thierry GERMAIN apprécie ce rythme de travail des commissions.

■ Il souligne par ailleurs que l'agent d'entretien de la CAHM est seul car son binôme est blessé et donc qu'il est débordé.

■ Jean-Charles DESPLAN indique devoir rencontrer les responsables de la CAHM la semaine prochaine.

SÉANCE LEVÉE À 19H55

VEND. 10 JUILLET
2020 à 18h30
Approuvé lors de la séance suivante le 24/07/2020

PRÉSENTS

Jean-Charles DESPLAN, Françoise QUEUX, Michel CARRIÈRE, Mary-Claude VIRGILE, Laurent COMBES, Jean-Michel CAVALLER, Nicole SAUSSOL, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Danièle NOISETTE, Marilyne CHETRIT, Michel VIDAL, Claude SIGNORET, Thierry GERMAIN, Gil GEORGERENS, Fabrice LAUSSEL, Sandrine MORENO, Élodie MARTINEZ, Baptiste DAYRE (19 présents)

Procurations : Virginie DORADO à Michel CARRIÈRE, Christophe CANAC à Françoise QUEUX, Cécile MOREAU à Thierry GERMAIN, Julie RIVIÈRE à Gil GEORGERENS (4, soit 23 votants)

Secrétaire de séance : Françoise QUEUX

I Rappel : la prochaine séance du Conseil est fixée au vendredi 24 juillet 2020 à 18h30 à la salle du Peuple pour le vote du budget 2020.

I - ÉLECTIONS DES GRANDS ÉLECTEURS POUR LES SÉNATORIALES 2020

Il est procédé, au scrutin secret, à l'élection d'une liste de sept titulaires et quatre suppléants en tant que grands électeurs pour les élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2020 : Jean-Charles DESPLAN, Françoise QUEUX, Bernard JAURION, Mary-Claude VIRGILE, Laurent COMBES, Virginie DORADO, Jean-Michel CAVALLER, Nicole SAUSSOL, Michel VIDAL, Chantal LAURENT, Claude SIGNORET.

Vote pour vingt-deux voix et un nul.

II - DÉLÉGUÉS AU SEIN DU CLUB DE FOOT DE L'ESCH

Sont élus délégués titulaire Baptiste DAYRE et suppléant Thierry GERMAIN au sein du conseil d'administration du club de foot « Entente Sportive Cœur Hérault » dont le siège est basé à Fontès.

Vote pour unanime.

SÉANCE LEVÉE À 19H15

VEND. 24 JUILLET
2020 à 18h30
Approuvé lors de la séance suivante le 18/09/2020

PRÉSENTS

Jean-Charles DESPLAN, Françoise QUEUX, Michel CARRIÈRE, Mary-Claude VIRGILE, Laurent COMBES, Virginie DORADO, Jean-Michel CAVALLER, Nicole SAUSSOL, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Danièle NOISETTE, Marilyne CHETRIT, Michel VIDAL, Claude SIGNORET, Gil GEORGERENS, Christophe CANAC, Cécile MOREAU, Fabrice LAUSSEL, Sandrine MORENO, Élodie MARTINEZ, Julie RIVIÈRE (21 présents).

Procurations : Thierry GERMAIN à Cécile MOREAU, Baptiste DAYRE à Julie RIVIÈRE (2, soit 23 votants).

Secrétaire de séance : Françoise QUEUX

I La prochaine séance du Conseil est envisagée au vendredi 18 septembre 2020 à 18h30, à la salle du Peuple.

I Le compte rendu des deux séances précédentes datées du vendredi 26 juin 2020 et du vendredi 7 juillet 2020 sont approuvés à l'unanimité.

I - BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget 2020 reste contraint en raison de la baisse drastique de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui chute de près de 65 000 euros.

Au budget 2020, sur les résultats de 2019, sont affectés 967 000 euros en section d'investissement et 600 000 euros reportés en fonctionnement.

Le budget général s'équilibre en fonctionnement à 2,534 millions d'euros et à 2,832 millions d'euros en investissement.

Cette section poursuit les restes à réaliser des opérations engagées précédemment (site du Pistoulet, travaux sur les bâtiments communaux, poursuite de la rénovation de l'éclairage public, acquisition de la propriété Niel, vidéo protection, entrée nord par l'avenue de Neffiès, partenariats urbains aux lotissements « Le Clos Marie » et « Les Hauts du Serre », les études relatives à la modification n° 3 du PLU, etc.) et prévoit de nouvelles opérations concernant la poursuite de l'acquisition des emplacements réservés, la création d'un espace public/parking à l'entrée de la route de Pézenas, etc. M. le Maire indique que, bien évidemment, si les

subventions demandées ne sont pas obtenues, il faudra choisir les opérations à réaliser en priorité.

Les subventions aux associations sont reconduites à l'identique auxquelles s'ajoute la subvention pour l'Entente Sportive Cœur Hérault (club de foot).

Vote à l'unanimité.

II - TARIFS DES SERVICES PUBLICS

Ils restent, dans leur grand ensemble, inchangés si ce ne sont les concessions et le columbarium du cimetière ainsi que la location de la salle du Peuple à 300 € été comme hiver car elle prend en compte l'usage du chauffage ou de la climatisation.

Vote pour unanime.

III - DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT 2020

En 2019, la DGF s'élevait à 508 mille euros. Elle chute en 2020 à 444 mille euros. Cette baisse substantielle d'une dotation provenant de l'État impacte fortement la structuration du budget puisque cette DGF en représente près du quart des recettes de fonctionnement de l'année. La DGF est composée de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) qui est celle qui baisse car

la population municipale descend sous le seuil de 15% de la population de l'ancien canton, à 14,91%. La décision de présenter un recours gracieux auprès de Mme la Ministre de la Cohésion Territoriale est confirmée, suivie d'une demande d'indemnisation préalable et, si besoin, de saisir les juridictions administratives car la lettre de réponse de M. le préfet reçue le 10 juillet n'apporte aucune explication nouvelle satisfaisante.

Vote pour unanime.

IV - REMBOURSEMENT TICKETS CANTINE GARDERIE

Les élèves qui quittent les établissements scolaires de Caux à la rentrée de septembre prochain n'ont pas pu utiliser les tickets achetés à cause de la période de confinement. Il est décidé de les rembourser.

Vote pour unanime.

V - COVID 19 ET PERSONNEL COMMUNAL

En application de l'ordonnance gouvernementale relative aux indemnités des agents ayant œuvré en plus durant la période de lutte contre le coronavirus, il est décidé d'accorder la prime Covid-19 médiane fixée par l'Etat aux personnels de la police municipale.

Vote pour 22 voix. Une abstention (Bernard JAURION : « Favorable à accorder la moitié »)

VI - TABLEAU DES EFFECTIFS

Est ouvert au tableau des effectifs l'emploi permanent d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) jusqu'alors contractuel à compter du 1^{er} octobre 2020.

Vote pour unanime.

VII - RÈGLEMENT PÉRISCOLAIRE

En harmonie avec celui de l'école élémentaire, est approuvé le nouveau règlement de la cantine-garderie qui sera en application dès la rentrée prochaine pour les deux écoles.

Vote pour unanime.

VIII - INFORMATIONS DIVERSES

A - Décision du maire

Est donnée l'information d'usage de la délégation du conseil municipal au maire qui a agi par décision en matière d'urbanisme, pour ester en justice contre le phénomène de cabanisation.

B - Cauxmerciales 2020 annulées

En raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, les Cauxmerciales 2020 sont annulées.

C - Informations sur la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée

Suite à l'installation du nouveau conseil communautaire, M. le Maire est nommé 11^{ème} Vice-Président délégué aux « Transports et Mobilité » et sera à ce titre membre de plusieurs commissions. Une visite est fixée prochainement pour valider avec les élus locaux la signalétique de la future voie « véloroute » entre Caux et Pézenas qui passera par Maro. Les anciennes voies ferrées seront utilisées sur le territoire de la CAHM entre Caux et Nizas ainsi qu'entre Lézignan-la-Cèbe et Vias pour être transformées en pistes cyclables dans la mesure du possible. Les délégués proposés par la commune de Caux à la CAHM comme représentants au sein de structures extérieures ont tous été retenus sauf un suppléant au Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault (SMBFH).

SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) : Françoise QUEUX et Gil GEORGERENS titulaires et Cécile MOREAU suppléante ; SMEVH (Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault) : Bernard JAURION et Fabrice LAUSSEL titulaires et Laurent COMBES et Virginie DORADO suppléants ; SMBT (Syndicat Mixte du Bassin de Thau) : Bernard JAURION suppléant ; MLI (Mission Locale d'Insertion) : Michel VIDAL au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

D - Travaux

Les équipes techniques municipales et communautaires sont à pied d'œuvre pour assurer les travaux d'entretien, la propreté du village et s'occuper des espaces verts.

Comme chaque année, de jeunes caussinards leur prêtent main-forte durant la période estivale.

E - Chats à stériliser

Virginie DORADO expose que le SIVOM du canton d'Agde doit revoir son partenariat avec « 30 millions d'amis », association qui était en manque de moyens.

F - Arbustes en agglomération

Claude SIGNORET constate que la végétation empiète sur certaines voies du village, comme par exemple sur le boulevard Anselme Nougaret, rendant la circulation dangereuse.

M. le maire informe qu'un courrier va être adressé aux propriétaires concernés afin de rappeler le devoir de tailler les haies ou arbres empiétant sur la voie publique.

G - Bancs publics

Place de la République, certains bancs publics vont être remplacés par des bancs avec dossier.

H - Seuil du cimetière

Le passage du portail de l'entrée principale, en très mauvais état, va être repris en pierre de taille par le professionnel local tailleur de pierres.

I - Club de football « Entente Sportive Cœur Hérault »

L'Assemblée Générale du club du 18/07/2020 à Péret a entériné l'entrée de Caux dans le groupement qui comprend désormais sept communes : Adissan, Cabrières, Caux, Fontès, Lézignan-la-cèbe, Nizas et Péret. À partir de septembre 2020, les entraînements en semaine et les matchs le week-end seront répartis sur les terrains de Fontès (siège de l'association) et de Caux.

IX - TOUR DE TABLE

■ Mary-Claude VIRGILE indique que les contrôles d'urbanisme sont réalisés au lotissement du Clos Marie. Jean-Charles DESPLAN précise qu'il est nécessaire d'achever les travaux pour être conforme au permis de construire.

■ Chantal LAURENT demande où en est la requête de l'association « La nature en cavale » pour faire paître les chevaux ? Virginie DORADO indique qu'il faut obtenir l'accord des propriétaires des parcelles concernées et si elles appartiennent à la commune, il faut que l'association soit connue.

■ Christophe CANAC soulève la dangerosité de la circulation routière au niveau du croisement des axes Caux/Roujan et Caux/Neffiès, le carrefour entre ces deux routes départementales étant dépourvu de panneau stop.

■ Fabrice LAUSSEL propose que soit posée une vasque de fleurs au plan Serrano rue de l'Évêché pour laisser libre la circulation.

■ Claude SIGNORET s'interroge quant aux obligations légales de débroussailler (OLD). Il indique par ailleurs que les élus sont les bienvenus dans le club d'aïkibudo. Pour la démarche OLD, Françoise QUEUX précise que nous

Au conseil

allons relever toutes les parcelles concernées et que nous enverrons un courrier aux particuliers qui doivent débroussailler sur 50 mètres à proximité de leur habitat.

➤ Virginie DORADO participera prochainement à la première réunion du SIVOM du canton d'Agde.

➤ Jean-Michel CAVALLER regrette que le coronavirus ne permette pas la tenue des Cauxmerciales 2020. Il tient toutefois à remercier tous les membres de la commission « animation » qui ont travaillé à la préparation de l'événement jusqu'à son annulation.

Il a assisté dernièrement à l'assemblée générale du club de foot à Péret. Plusieurs jeunes Caussinards sont déjà licenciés et ce nombre ne pourra que s'accroître du fait que Caux fait désormais partie de l'entente.

M. le Maire demande d'attribuer une subvention pour le club « Entente Sportive Cœur d'Hérault » en tant que nouvelle association du village. En 2017 la subvention pour l'entente « Caux-Roujan » s'élevait à 5 200 € avant sa dissolution.

M. le maire propose 2 000 €, c'est la moyenne de la contribution versée par les autres villages du groupement.

Vote pour unanime.

➤ Laurent COMBES indique que le nouvel agent recruté dernièrement est bien intégré et informe les élus que les agents techniques municipaux encadrent les jeunes saisonniers pour des tâches diverses dans l'agglomération : arrachage des herbes, enrobé sur les voies (nids-de-poule), peintures (routes, mobilier urbain, bâtiments communaux), curage de ruisseaux...

Les travaux d'entreprises pour la réfection des chemins ruraux seront prochainement réceptionnés.

➤ Michel CARRIÈRE donne la date du « Forum des associations » : samedi 5 septembre, en cœur de ville dans le square et devant la mairie. La commission se réunira le mercredi 28 juillet à 17h pour préparer cet événement.

SÉANCE LEVÉE À 20H20

Rentrée scolaire



La rentrée scolaire a eu lieu mardi 1er septembre, elle s'est bien passée, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Tous les enfants étaient de retour et heureux de retrouver leurs petits camarades ou de découvrir leur nouvelle école.

Ce sont 187 enfants qui ont regagné les bancs du groupe scolaire Charles de Gaulle avec 123 écoliers à « Marcel Pagnol » et 64 chez les « Pitchounets ». Cette année le règlement intérieur pour la garderie, la cantine et les activités du mercredi a été revu par la municipalité et une charte a été élaborée pour rappeler les bons comportements.

Voici les effectifs par école, institutrice et classe.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Marine Saraïs : 19 élèves en CP,
Valérie Esteve : 28 élèves en CE1,
Valérie Séguier Canac : 23 élèves en CE2,
Hélène Joucla : 26 élèves en CM1 et CM2,
Nathalie Barba : 27 élèves en CM1 et CM2.

ÉCOLE MATERNELLE

Ludivine Gouneaud et Laura Chaize : 15 élèves en petite section et 5 élèves en toute petite section,
Nathalie Canto et Pauline Bourrelis : 20 élèves en moyenne section,
Nathalie Bousquet : 19 élèves en grande section et 5 élèves en moyenne section.

Pour toute nouvelle inscription d'enfants nés en 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 merci de contacter la directrice Nathalie Bousquet au 04 67 98 46 72



Les Amis du Clocher et du Patrimoine de Caux



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Environ 150 personnes ont profité des visites guidées du village et de l'église, de la montée au clocher et de l'exposition à la chapelle des Pénitents.

Jean-Pierre Razimbaud, digne descendant d'une lignée de forgerons, a su captiver les nombreux visiteurs venus découvrir sa forge sur le boulevard du puits allier.



MOI LE CLOCHER, JE SUIS INDESTRUCTIBLE ! ÉPISODE 2

Quelle joie de voir revenir des visiteurs cet été ! Au moins 500 personnes ont gravi les 142 marches et ont écouté mon histoire grâce à l'audioguide en trois langues.

J'ai même ouvert mon église trois jours par semaine, merci à Sylvette et à Daniel d'avoir servi de guide conférencier.

Le 5 septembre, j'ai été mis à l'honneur dans le square lors du forum des associations où j'ai attiré la curiosité des visiteurs et séduit de nouveaux adhérents.

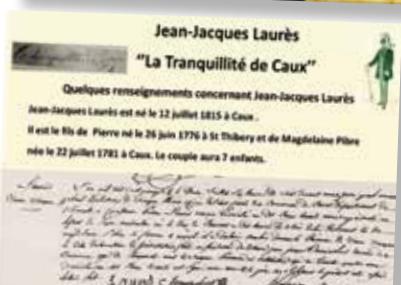
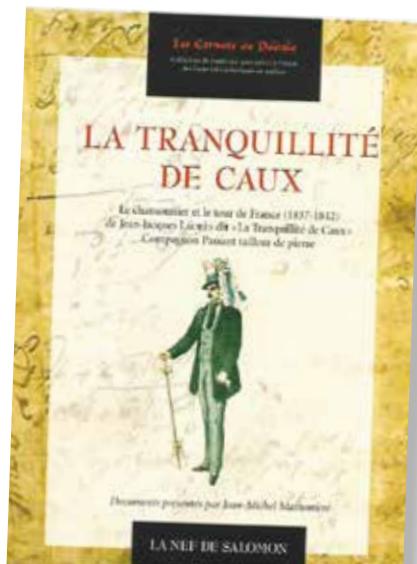
Je vous invite à visiter mon site et découvrir en particulier nos cartes postales prêtées par Luce. N'hésitez pas à nous contacter si vous détenez des cartes postales ou photos anciennes.
lesamiduclocherdecaux.com

Dans la mesure du possible, l'association reprendra ses activités.

- **Le 16 octobre**, conférence sur la géologie, la flore et la faune du Causse.
- **Le 21 novembre**, repas de l'association.
- **Le 6 décembre**, concert de Noël à l'église.

Nous avons mis en vente un livret au prix de 10 € racontant le parcours de Jean-Jacques Laurès dit « la Tranquillité de Caux ». Né à Caux en 1815 dans une famille de maçons, il fera son tour de France pour devenir maître maçon. Son carnet de notes, des croquis, des chansons de compagnons, brossent un portrait intéressant d'un compagnon du XIX^e siècle.

Commande possible par mail
acpcdecaux@gmail.com



AMICALE DES SENIORS DE CAUX



Le samedi 5 septembre 2020 le forum des associations nous a permis de retrouver la plupart de nos adhérents venus nous rendre visite.

Ce fut un rendez-vous très apprécié, et avons constaté que nombre d'entre vous étaient en attente de voir nos activités reprendre.

Le spectre de la Covid-19 est toujours présent et nous éprouvons des difficultés à prévoir nos repas comme habituellement.

Pendant cette période délicate, nous allons étudier la possibilité de nous retrouver autour de repas à thèmes, dans une ambiance musicale mais nous permettant ainsi de respecter les gestes barrières sanitaires en vigueur

Dans l'immédiat, le repas du **14 novembre** est maintenu, ainsi que le repas de Noël prévu le **19 décembre**.

Soyez vigilants mais restez optimistes !

Tél. 09 54 10 15 42
Mail : amicale34720caux@free.fr



Le souvenir français



Vendredi 28 août 2020, les communes de Caux, Fontès, Neffiès et Roujan ont célébré le 76^{ème} anniversaire de la libération des villages.

Cette année, la crise sanitaire ne nous a pas permis de nous regrouper dans chaque village comme il est de coutume. C'est donc en petit comité que M. le Maire entouré de deux adjoints, d'Éric Gallaud et d'un porte-drapeau a déposé une gerbe sur la stèle des champs blancs pour honorer la mémoire du Lieutenant Lucas.

Le 4 septembre, à l'initiative d'Éric Gallaud, président du Souvenir Français, a eu lieu la commémoration du 150^{ème} anniversaire de la fin de la guerre de 1870 et de la proclamation de la III^{ème} République. Un dépôt de gerbes au monument aux morts et une minute de silence à la mémoire d'un Caussinard Antoine Emmanuel Durand (né le 30 Novembre 1850 et décédé le 20 avril 1871 à Neuilly) ont clôturé cette cérémonie en présence de Jean-Charles Desplan, de ses adjoints et des représentants de la Gendarmerie Nationale.

Association Culturelle et Sportive de Caux

La nouvelle saison a débuté pour l'ACSC avec la traditionnelle assemblée générale. pour la première fois loin de la Médiathèque, à la salle du Peuple, Covid-19 oblige !!

Masqués et assis loin les uns des autres les participants purent constater une année écourtée... même si l'engagement de plusieurs animateurs a permis à beaucoup de continuer à « travailler ». De même, la confiance de plusieurs partenaires a permis un bilan financier largement positif... en attendant les réalisations cette année !



Pour la nouvelle année, l'ACSC entend rattraper le temps perdu. Tous les ateliers redémarrent mi-septembre (avec des contraintes plus ou moins fortes) et de nouveaux ateliers font leur apparition autour du théâtre que ce soit pour enfants ou pour adultes. De belles initiatives en perspective pour une année que l'on souhaite « plus calme ».



Signalons dans l'immédiat le concert du **24 octobre** à la salle du peuple « Anthologie de la chanson française » dans le cadre de la fête du vin nouveau. Prix d'entrée 12 €, pour les adhérents 10 €.

Du sport avec Doris

LUNDI

18h30-19h00

HAUT DU CORPS

19h00-20h00

ABDO, FESSIERS,
GAINAGE

20h00-20H30

CARDIO, BOXING

MARDI

18h30-20h00

RENFORCEMENT
MUSCULAIRE, CARDIO,
GAINAGE



MERCREDI

18h30-19h00

HAUT DU CORPS

19h00-20h00

ABDO, FESSIERS,
GAINAGE

20h00-20H30

CARDIO, BOXING

JEUDI

18h30-20h00

RENFORCEMENT
MUSCULAIRE, CARDIO,
GAINAGE



Lundi et mercredi à Agde, école Jacques Prévert, rue des Anciens Combattants.
Mardi et jeudi à Caux, 10 avenue Yves Montand. **Renseignements au 06 89 63 70 34**

... Et de la musique
avec **François**

Aikibudo Club de Caux



gnants qui ne peuvent entrer dans le dojo tant que la situation ne le permet pas.

Pour tout renseignement, contacter M. Claude Signoret 3 Dan professeur d'Aikibudo D.E. au 06 13 05 34 06.

Merci à Monsieur le Maire et son Conseil Municipal de ne pas avoir annulé le forum des associations malgré les difficultés actuelles.

Quelques mots pour vous parler du forum des associations. Une belle journée qui s'est déroulée dans le square face à la mairie. Une journée ensoleillée et enrichissante où l'on a pu partager et dialoguer avec un grand nombre d'associations présentes, créer de nouveaux contacts ou adhérents avec les anciens et nouveaux résidents de Caux .

Les cours d'Aikibudo ont lieu les mardis et jeudis à 19h pour les adultes et les jeudis de 18h à 19h pour les enfants.

Les mesures de sécurité Covid-19 nous contraintent à respecter quelques règles dans le dojo comme venir en tenue complète pour ne pas utiliser les vestiaires, se désinfecter les mains et les pieds avant de monter sur le tatami, ventiler un maximum le dojo dans la mesure du possible, désinfecter le tatami, porter le masque pour les parents ou accompa-



Saxophone, piano, clavier, flûtes traversière et à bec, formation musicale
10 avenue Yves Montand
07 85 89 81 84

GROUPEMENT DES PROPRIÉTAIRES

Le Groupement des propriétaires de Caux a effectué quatre battues depuis le mois de juin sur demande de propriétaires terriens suite à des dégâts causés par les sangliers.

Pour l'ouverture de la chasse le 15 Août, deux sangliers de 55 et 80 kg ont été abattus sur notre commune au parc Lépine. 26 chasseurs se sont déployés pour cette traque.



Le Pétanq's club



Le Pétanq's club vous informe de quelques résultats et animations qui ont eu lieu pendant le premier semestre 2020.

Le club était engagé dans plusieurs championnats de secteur 2020 pendant le mois de février.

Au championnat triplette promotion à Montagnac, trois équipes représentaient le club, une seule se qualifie pour le championnat de l'Hérault, celle de Moréno Nicolas, Cavaller Jean-Michel et Lopez Antoine.

Au championnat doublette mixte à Lézignan-la-Cèbe, une seule équipe était présente au « tête à tête » à Montagnac. Six joueurs étaient aussi présents mais aucun n'a réussi à se qualifier.

Au championnat doublette à Valros, trois équipes locales étaient présentes, une seule équipe se qualifie pour le championnat de l'Hérault, celle de Mallet Armand et Moréno Nicolas qui finit vice-championne de secteur en s'inclinant en finale contre une équipe de Magalas 11 à 13.

Les championnats de l'Hérault n'ayant pu avoir lieu à cause de la Covid-19, les équipes qualifiées sont repêchées pour 2021.

Le club a organisé ses deux lots annuels qui ont connu un franc succès et seront reconduits le **22 novembre 2020** et le **7 février 2021** si la situation sanitaire nous le permet.

Les esti-pétanque du vendredi soir des mois de juillet et août ont connu un beau succès bien que volontairement limitées en nombre de participants et se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse et conviviale, elles seront renouvelées pour 2021.

Les deux repas d'été ainsi que le repas dansant du 10 Octobre 2020 pour les 65 ans du club ont été annulés en raison des mesures de sécurité vis-à-vis de la Covid-19. Le bureau espère que cela ne sera que partie remise dès que la situation le permettra.

Le club tiendra son assemblée générale au courant du mois d'octobre.

En attendant prenez soin de vous et de vos proches !

Le football de retour à Caux



C'était dans l'air depuis plusieurs mois, c'est chose faite. L'assemblée générale du club de football « Entente Sportive Coeur Hérault » a entériné l'arrivée de Caux dans le groupement de communes déjà constitué avec Adissan, Cabrières, Fontès, Lézignan la Cèbe, Nizas et Péret.

La municipalité se réjouit que les discussions avec le Président Jacques Bilhac et le Vice-Président Alain Mendez (de droite à gauche) aient pu aboutir.

Notre commune rejoint un club structuré, composé d'éducateurs diplômés où toutes les catégories de jeunes sont représentées et aux côtés de villages voisins et amis. Baptiste Dayre et Thierry Germain ont été élus au conseil d'administration et représenteront Caux. C'est Pascal Séguier, responsable des services techniques municipaux, qui a fait découvrir les installations aux dirigeants de l'ESC34. Sur la photo prise sur la belle

pelouse du stade d'honneur, de gauche à droite, Jean-Charles Desplan, Regina Lefaix, responsable animation, Yannick Maïa, responsable sportif et Jean-Michel Cavaller adjoint délégué au sport.

Pour tout renseignement (fonctionnement, inscriptions, calendriers...), veuillez contacter Yannick Maïa au 06 77 21 21 89.



Association Pérennité



L'association Pérennité a été créée en date du 12 mai 2018. Son siège social est fixé à Tourbes. Cette association est composée en partie de professionnels du social, de l'éducation et de la justice. Elle a pour but d'œuvrer dans le champ de la Protection de l'Enfance et de la Solidarité.

L'association Pérennité constitue le support de création d'un lieu de vie « Envie d'ailleurs » qui se situe dans la commune de Caux. Le LVA (Lieu de Vie et d'Accueil) est constitué d'un site principal, maison individuelle de 5 à 6 places, et d'un service de prise en charge extérieure de droit commun (studios, appartements meublés) de 5 places, réparti essentiellement sur le piscénois.

Cette association a pour but d'œuvrer pour/dans la solidarité avec comme support la mise en place de chantiers solidaires et d'actions diverses. Ainsi, seront à l'œuvre au sein de l'association les valeurs fondamentales, liées également aux principes du LVA « Envie d'ailleurs », de manière sous-jacente et porteuse de sens : bienveillance, respect, ouverture d'esprit, exemplarité, solidarité, humanité.

Le lieu de vie « Envie d'Ailleurs » est sous la direction d'une Directrice qui a sous son autorité, une cheffe de service et six assistants permanents.

Nos objectifs sont de :

- Permettre aux jeunes accueillis de réapprendre la confiance en eux-mêmes, en l'adulte et la société.

- Leur permettre une réinsertion sociale voire professionnelle avec support.
- Leur permettre d'envisager un après et un ailleurs.

Il s'agit d'offrir une main tendue à de jeunes adolescents dits difficiles (que d'aucuns appellent parfois des « patates chaudes »). L'idée est de leur réapprendre la confiance dans les adultes et dans la société. Cela suppose de leur permettre de venir confronter leur représentation de cette société et du monde qui les entoure.

Permettre aux jeunes d'exercer leur pouvoir d'agir de manière positive et reconstructrice.



Cela suppose aussi une phase de reconstruction de soi, face à des adolescents ou jeunes majeurs aux prises avec une image dégradée d'eux-mêmes. L'accent sera mis sur la mise en place de projets solidaires qui viendra mettre en exergue auprès du public accueilli, qu'une autre réalité est possible pour eux.

Quand la réalité du parcours personnel et celles du quotidien deviennent trop difficiles à vivre pour certains jeunes, naissent des envies d'ailleurs. C'est souvent le cas des adolescents aux parcours dits difficiles ou chaotiques. C'est là que l'association Pérennité et son LVA « Envie d'Ailleurs » peuvent intervenir.

L'objectif est de leur permettre d'expérimenter des ailleurs et de leur permettre d'exercer leur pouvoir d'agir de manière positive et reconstructrice. Le support solidaire sera la base sur laquelle les jeunes pourront s'appuyer pour mettre en exergue/pour exprimer leurs besoins et ce à travers une prise en charge individualisée. L'expression de chaque individu se fera par les choix qu'il opère au quotidien.



à l'honneur...

Maylis Lacroix, 16 ans, triathlète vous raconte sa saison...



Nous lui adressons toutes nos félicitations pour ce beau parcours malgré un contexte difficile.

« Commence où tu es, utilise ce que tu as, fais ce que tu peux »

Comme chaque année, j'effectue mon début de saison au mois de février au vu de la préparation des courses importantes de la saison.

Le **16/02/2020** : Urban trail de Nîmes le 10 km. 1^{ère} féminine et au général 48^{ème} sur 1748 concurrents.

Le **23/02/2020** : Course cycliste de l'Hortus. 2^{ème} féminines.

Puis le confinement est arrivé, la situation actuelle est difficile avec les courses annulées et d'autres reportées mais ce n'est qu'une phase. Il faut garder espoir et ne pas tomber dans la spirale négative de la peur qui tourne en boucle sur nos écrans, au risque de bloquer mon avancée. Être vigilante et optimiste. Il a fallu adapter mes entraînements différemment et rester focus sur des ac-

tions concrètes. Mes entraînements de course à pied sur les hauteurs du Serre et dans le vieux Caux notamment aux escaliers de l'église. Mes séances vélo sur home-trainer car temps limité à l'extérieur durant cette crise sanitaire.

Arrive le déconfinement, je suis impatiente d'effectuer les premières courses. J'ai gardé en tête mon objectif principal : me qualifier pour les « championnats de France jeunes en triathlon et en duathlon (vélo et course à pied) ». À la réouverture du Cercle Aquatique Piscénois j'ai pratiqué à nouveau la natation.

Le **15/08/2020** : cyclisme contre la montre Olargues. 1^{ère} Junior.

Le **22/08/2020** : 1^{er} triathlon de la saison Fleury d'Aude . 4^{ème}.

Le **30/08/2020** : cyclisme contre la montre Montner (66). 1^{ère} féminine.

Le **05/09/2020** : 1/2 finale championnat de France jeune triathlon Casteljaloux. Sélection pour les France de triathlon.

Le **13/09/2020** : triathlon Saint Pierre La Mer. 1^{ère} féminine.

Le **20/09/2020** : Championnat de

France Jeune Triathlon Monceaux Les Mines . 47^{ème} sur 122 cadettes françaises.

Qualifiée pour les France de Duathlon à Noyon le 11 Octobre (annulation suite au Covid-19).

Le **04/10/2020** : Championne départementale junior en cyclisme contre la montre à Pézenas.

Maintenant place à la récupération, je me projette vers la saison 2021, je viens d'intégrer récemment le grand club de « La Grande Motte Triathlon » où je participerais en équipe à des courses de division 2 et 3 en plus de mes courses actuelles.



Vendanges



Aux temps anciens on cueillait le raisin à la main avec des chevaux de trait, et encore de nos jours les vendanges pour différentes raisons se font encore un peu manuellement.

Un parfum nouveau nous entraîne vers des vendanges mécanisées, beaucoup plus courtes avec une rapidité d'inter-



vention qui permet de ramasser le raisin en pleine maturité.

Les vendanges 2020 ont commencé autour du 20 août, pour le blanc sauvignon et chardonnay. Ce sont des cépages qui se récoltent la nuit. Pour les vins rosés et blancs particulièrement, le raisin a besoin d'être frais pour entamer le processus de transformation en vin.

Vendanges précoces, très fortes chaleurs d'été, qui peut-être devraient nous faire prendre conscience de l'importance de ce changement climatique et qui nous obligera dans les années à venir à changer nos modes de vie et de travail pour respecter cette dame nature.

La récolte 2020 sera un bon cru.

Astuce

LA LESSIVE VÉGÉTALE AU LIERRE

50 feuilles de lierre
1 litre d'eau



Cueillez les feuilles et rincez-les à l'eau claire.

Froissez-les à la main puis plongez-les dans une casserole d'eau.

Portez à ébullition durant 15 minutes à couvert puis laissez refroidir tel quel toute une nuit.

Filtrez et embouteillez dans un flocon opaque.

Utilisez cette lessive végétale à raison d'un demi-verre par cycle de lavage.

Recette

LE RAGOUT D'ESCOUBILLES

Par Ginette Jeaudou



Ingédients pour 4 personnes.

Viande : soit poulet, soit échine ou travers de porc, soit dinde, au choix. À l'origine, c'était les restes de viande au frigo !

1 oignon

2 branches de céleri

4 carottes

6 pommes de terre ou plus

10 olives vertes et noires

1 sachet de champignons séchés

Purée de tomate ou concentré

Sel, poivre

Préparation : faire revenir la viande, sur toutes ses faces, l'oignon en morceaux, les carottes en rondelles ou bâtonnet, le céleri.

Ajouter la purée de tomate ou concentré.

Ajouter l'eau pour la cuisson, afin de couvrir la viande, et les olives vertes et noires, et l'assaisonnement.

Quand votre préparation est cuite, ajouter les pommes de terre coupées en morceaux, et les champignons secs, que vous aurez au préalable nettoyés, continuer votre cuisson.

ET BON APPÉTIT !

Cap Bus

Un bon moyen pour vos déplacements



Le réseau de transport de l'Agglomération dessert les vingt communes qui la composent.

La ligne qui dessert Caux est la « E » : CAUX, ADISSAN, NIZAS et PÉZENAS. C'est un « Transport à la demande » du lundi au samedi en hiver.

Afin d'utiliser ce service, il est nécessaire de réserver au **0800 350 310** ou de remplir un formulaire présent sur le site web capbus.fr.

Le bus récupère et dépose l'usager aux arrêts qu'il a indiqué au moment de sa réservation. Ils sont au nombre de quatre : Centre Bourg (Police Municipale) - Le Pistoulet - Occitanie - La Fontaine.

TARIFICATION

UN EURO le ticket à l'unité payable dans le bus ou carte dix voyages huit euros chez le dépositaire Tabac presse CELTIC Pézenas. Vous pouvez aussi acheter votre titre de transport avec votre téléphone grâce à l'application : seamless.

HORAIRES

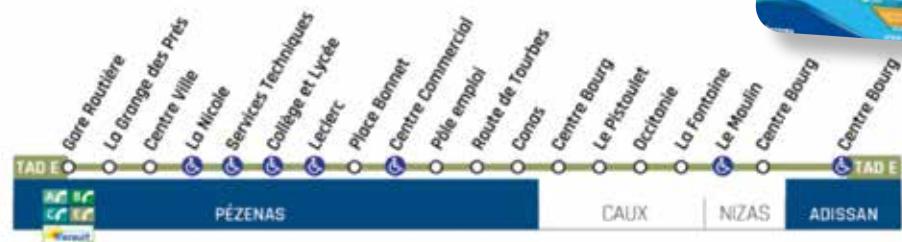
Un départ toutes les deux heures à partir de 8h40 jusqu'à 18h40.

TOUTES LES INFOS

capbus.fr - 04 67 01 22 24



E Adissan <> Nizas <> Caux <> Pézenas



Du changement dans les EPCI

Les élections municipales ont de fait entraîné du changement dans les Établissements Publics de Coopération Intercommunale, qui ont procédé au renouvellement de leur gouvernance.



AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE

Gilles D'ETTORE, Président réélu
1^{er} vice-président, Armand Rivière
11^{ème} Vice-Président, Jean-Charles Desplan, en charge des « Transports et mobilité »



SMICTOM/SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES PÉZENAS-AGDE Sébastien FREY, nouveau Président



SMEVH/SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT Henry SANCHEZ, nouveau Président
7^{ème} Vice-Président, Bernard Jaurion

SIVOM/SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE, AGDE-PÉZENAS Véronique SALGAS, Présidente réélue



Luc Kasztelnik

Un agent de l'Agglo dévoué pour notre village



Âgé de 58 ans, Luc est un agent des services de l'agglomération Hérault-Méditerranée qui travaille pour notre commune depuis l'année 2011. Tous les matins à partir de 7 heures il fait le tour de la circulade pour vider les corbeilles (poubelles) et... ramasser tous les détritus autour des conteneurs enterrés (NDLR : ce qui ne devrait pas exister !).

Il repasse une deuxième fois pour nettoyer les trottoirs, toilettes publiques, ou souffler les feuilles si nécessaire. Le parking de Panama, autour de l'école, le vieux stade, autour du boulodrome, l'aire de jeu, le cimetière, le centre historique de notre village font partie de son itinéraire au quotidien. Il termine sa journée à 14 heures en passant par les résidences périphériques. Son travail n'est pas facile, Luc est conscient, il a avoué qu'il aime son travail et souhaite que son village où il demeure soit propre.

Il ne comprend pas le manque de respect de certaines personnes, les déjections canines, les détritus, les mégots de cigarettes et même des masques jetés sur la voie publique, tous ces actes d'incivisme lui apportent une charge supplémentaire, et cela ajouté à la crise sanitaire. Malgré tout, il prend son mal en patience et continue avec toutes les précautions possibles.

Luc, merci pour ton travail, tu es un ambassadeur des collectivités avec un regard citoyen.

À vos agendas

L'organisation de ces manifestations dépendra de l'évolution de la crise sanitaire qui pourrait entraîner des annulations.



OCTOBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



NOVEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						



DÉCEMBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



JANVIER

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Le programme de la fête de la circulade et du vin nouveau est réduit cette année.

24 OCT. Salle du Peuple, spectacle proposé par l'Association Culturelle et Sportive, apologie de la chanson française

25 OCT. Messe avec bénédiction du vin nouveau

14 NOV. Salle du Peuple, repas organisé par l'amicale des séniors à 12h00

21 NOV. Salle du Peuple, repas animé et dansant organisé par l'association des amis du clocher et du patrimoine de Caux

22 NOV. Salle du Peuple, loto du Pétanq'club de Caux

28 NOV. salle du Peuple, "Les fées Caraïbes, le combat de Jack", spectacle des Fées de la scène à 21h00

6 DÉC. Église St Gervais et St Protais, concert de Noël des artistes Caussinards proposé par l'association des amis du clocher et du patrimoine de Caux à 16h00

13 DÉC. Salle du Peuple, marché de Noël proposé par les Fées de la scène

19 DÉC. salle du Peuple, repas organisé par l'amicale des séniors

9 JANV. salle du Peuple, galette des rois proposée par le Souvenir Français à 15h00

15 JANV. salle du Peuple, présentation des vœux par M. le Maire et son conseil municipal aux nouveaux résidents à 18h30

23 JANV. Salle du Peuple, présentation des vœux par M. le Maire et son conseil municipal à la population à 18h00



NOUVEAU

À télécharger sur votre téléphone

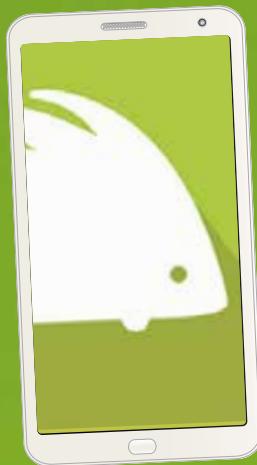
GRATUIT TOUTES LES INFOS SUR CAUX

Suivez l'actualité du village sur votre téléphone en temps réel avec l'application ILLIWAP. Événements, animations, réunions, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc. Recevez toutes les infos de la mairie de Caux directement sur votre téléphone en seulement **3 étapes** !

1 - Téléchargez l'application ILLIWAP

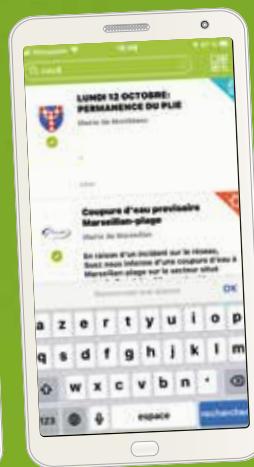
**GRATUITE, ANONYME,
SANS INSCRIPTION**

Pas de mail,
pas de téléphone,
aucune coordonnée
à communiquer.



2 - Recherchez la commune ou « station »

Saisissez **CAUX** dans la barre
de recherche et cliquez sur « rechercher ».



3 - Suivez la commune ou « station »

Cliquez sur le bouton « **suivre** »
pour vous abonner à l'actualité
de la commune.

Recevez les notifications sur votre téléphone

Tous les messages que vous recevez
restent disponibles dans le fil d'actualité
de votre application pendant 30 jours.



**Pensez
à partager
l'application
avec vos proches !**